

# Le toponyme Latara/Lattara

par Guy Barruol

Dans le cadre des recherches entreprises à Lattes depuis quelques années —dont une partie des résultats sera consignée dans la présente série de publications— il est apparu nécessaire de faire le point sur le nom même de l'antique cité —*Latara*— en partant des sources antiques et médiévales.

## 1. Le toponyme Lattes dans les sources antiques

### 1.1. Les sources littéraires

Trois auteurs de l'Antiquité citent l'agglomération ou l'étang de Lattes:

1.1.1. Pomponius Méla, dans son traité *De Chorographia*, consacré essentiellement à la description des côtes et des pays riverains de la Méditerranée, traité rédigé sous Claude, peu avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, apporte sur le littoral languedocien— décrit d'est en ouest à la suite de la vallée du

Rhône— les indications suivantes (II, 80):

*Ultra sunt stagna Volcarum, Ledum flumen, castellum Latara, Mesua collis incinctus mari paene undique, ac nisi quod angusto aggere continenti adnectitur insula. Tum ex Cebennis demissus Arauris juxta Agatha, secundum Beterras Orbis fluit.*

"Au-delà [des bouches du Rhône] sont les étangs des Volques, le fleuve *Ledus* (le Lez), le *castellum* de *Latara* (Lattes), la colline de *Mesua* (Mèze), entourée presque de tous côtés par la mer et qui serait une île si elle n'était reliée au continent par un étroit cordon. Puis l'*Arauris* (l'Hérault), descendu des Cévennes, coule tout près d'*Agatha* (Agde) et l'*Orbis* (l'Orb) le long de *Beterrae* (Béziers)".

La description du géographe espagnol —qui a pu connaître le littoral de la Gaule méridionale— est en tous points conforme à ce que nous savons de cette région au début de notre ère par les sources littéraires, l'archéologie et la

toponymie (fig.1). Les étangs des Volques correspondent au minimum aux étangs de Mauguio, de Pérols et du Méjean, mais sans doute aussi, si l'on prend en compte l'appellation moderne de Méjean (= du milieu), aux étangs de l'Arnel, de Vic et d'Ingril, tous ces plans d'eau n'étant pas alors cloisonnés comme ils le sont aujourd'hui. Les *stagna Volcarum* auraient donc été au minimum cette véritable "mer intérieure" qui, à l'abri du cordon littoral, déjà constitué en grande partie (Etangs 1986: Ambert, 19-20), s'étendait de l'embouchure du Vidourle à l'est à l'extrémité méridionale du massif de la Gardiole à l'ouest. Si l'on admet avec Strabon (IV, 1, 12) que les *Volcae Arecomici* ont occupé tout le Languedoc méditerranéen du Rhône aux Corbières (Barruol 1973, 54, note 20), on pourrait même comprendre sous cette dénomination très générale "d'étangs des Volques" le bassin de Thau (1). Les identifications du Lez (2), de l'Hérault et de l'Orb ne font pas difficulté, ni non plus celles de

(1) *Taurus* chez Aviénus, *Ora marit.*, v. 609-612.

(2) *Ledus* est un hydronyme assez répandu: *Leco* en 853 (*Cart. Aniane*), *Lesus* en 1070 (*Cart. Gellone*) pour le Lez de Lattes; pour le Lez, affluent du Rhône près de Bollène (Vaucluse), on a les formes suivantes: *mutatio ad Lotoce* (Itin. de Jérusalem) et *flumen Licii* en 640 (Barruol 1969-1976, 263).

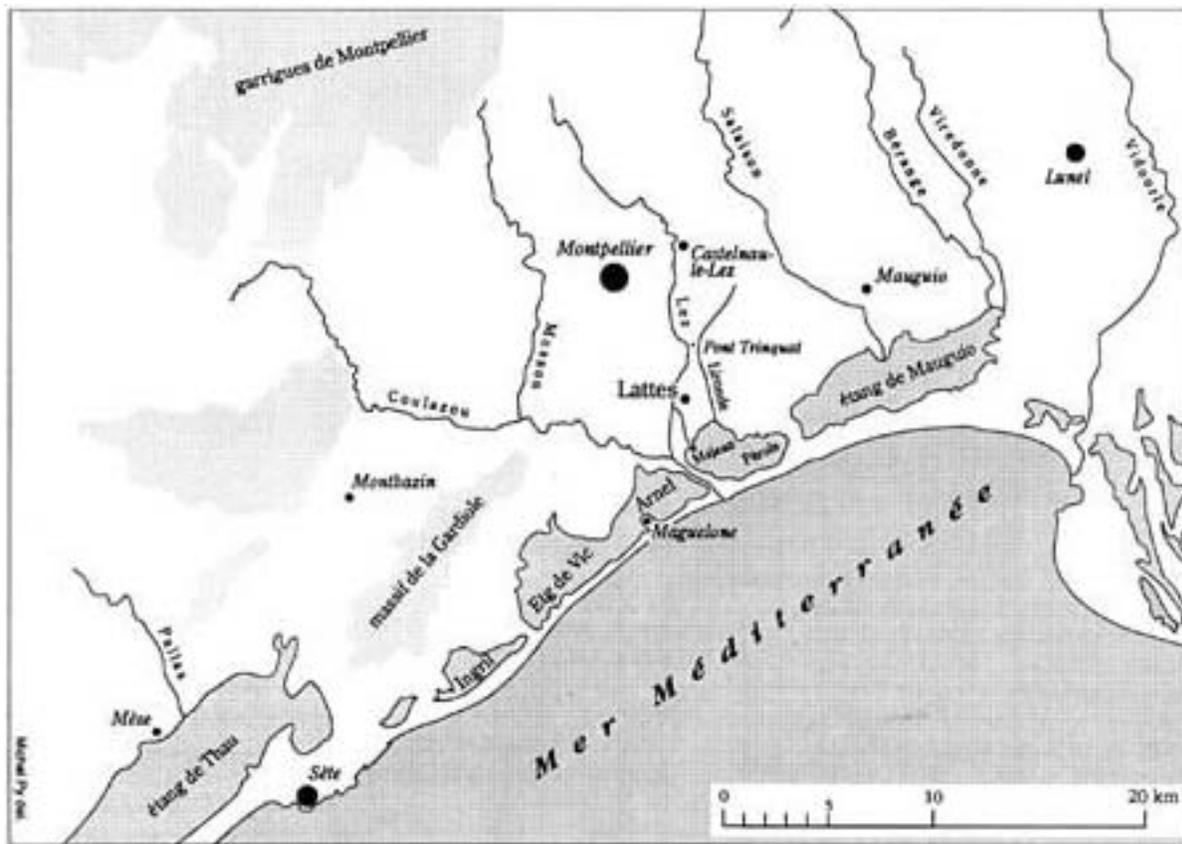


Fig.1: Carte du littoral du Bas Languedoc dans son état actuel.

Lattes et de Mèze. Lattes est qualifiée de *castellum*, terme qui semble désigner ici une bourgade de moyenne importance, peut-être fortifiée (3); Mèze enfin est décrite comme une presqu'île, qu'elle est réellement, même si la langue de terre qui unit le promontoire —sur lequel est attestée une occupation antique— à la terre ferme n'est plus aussi étroite aujourd'hui que ne l'indique Mela (*contra*: Thomas 1865, 114).

1.1.2. Plin l'Ancien, dans son *Histoire naturelle*, dédiée en 77 au futur empereur Titus, ne cite pas l'agglomération de Lattes dans sa description géographique et ethnographique de la Gaule Narbonnaise (livre III); en revanche, au livre IX (29-32), consacré aux animaux, il décrit longuement la pêche des mullets dans l'étang de *Latera*, près de Nîmes, pêche pour laquelle les hommes se font aider par des dauphins:

*Est provinciae Narbonensis et in Nemausiensi agro stagnum Latera appellatum, ubi cum homine delpkini societate piscantur (IX, 29).*

"Il y a dans la province de Narbonnaise, sur le territoire de Nîmes, un étang appelé *Latera*, où les dauphins pêchent de société avec l'homme" (suit la curieuse description de cette pêche).

Cet "étang de Lattes" ne peut être qu'un des "étangs des Volques" proche de

(3) En Narbonnaise, Mela qualifie d'*urbes opulentissimae* Vienne, Vaison, Avignon, Nîmes, Toulouse, Orange, Arles, Béziers (II, 5, 75); de *vicus*, Elne (II, 5, 84); de *portus*, Marseille (II, 5, 77); et de *locus*, Cerbère (II, 5, 84). Parlant des rivages de Gaule méridionale, le géographe écrit (II, 5, 76) "qu'il s'y trouve quelques lieux habités (*loca*) aux diverses dénominations, que les villes (*urbes*) y sont rares parce que rares y sont les ports (*portus*) et que toute la côte est exposée à l'auster et à l'africain". A la fin du Ier s. av. n. è., Tite-Live, évoquant le franchissement des Alpes par Hannibal en 218 (XXI, 33, 2 et 11), emploie, pour désigner les agglomérations rurales de la vallée de la Maurienne, les termes de *castella* (bourgs?) et de *viculi* (hameaux?); l'un de ces *castella* était "le chef-lieu de cette région".

l'agglomération de Lattes, soit l'étang du Méjean, mais sans doute cette appellation recouvrait-elle aussi les étangs voisins de l'Arnel, de Pérols et de Mauguio, qui n'étaient pas alors compartimentés comme ils le sont de nos jours. Ce même texte plinien nous apprend que cet étang communique avec la mer par "d'étroits goulets" (*angustis faucibus stagni in mare...*), qui ne sont autres que ces passages appelés *graus* en langue d'oc (Etangs 1986: Ambert, 24; Richard 1973, 157-159).

La manière à la fois très vivante et détaillée dont est racontée cette pêche peut faire imaginer que Plin lui-même eût été témoin d'une de ces scènes: on sait en effet qu'il a été procureur des biens impériaux en Narbonnaise vers 70 de n.è. (Pflaum 1978, 120 et 130-131) et procureur en Espagne Tarraconaise dans les années suivantes (72-74?); j'ai par ailleurs souligné (Barruol 1969-75, 16) qu'il était certainement venu dans le Sud-est de la Gaule, puisqu'aussi bien il affirme avoir vu chez les Voconces un météorite tombé du ciel (*N.H.*, II, 150); il semble bien également qu'il ait aussi visité la célèbre source de la Sorgue, à Vaucluse, qu'il décrit de manière pittoresque (XVIII, 190).

1.1.3. Dans sa *Cosmographie*, l'Anonyme de Ravenne, à la fin du VIII<sup>e</sup> s., donne par deux fois (IV, 28 et V, 3) une liste des *civitates* de la province de Septimanie, sans ordre très apparent.

Dans le premier texte, il cite, sur le littoral, près des Fosses Mariennes:

... *civitas que dicitur Calum*  
*item civitas Latara*  
*Sestantione...*  
 "... La cité dite *Calum*,  
 puis la cité de *Latara*,  
*Sextantio...*"

Si *Calum* n'est pas connue, *Sextantio* correspond, on le sait, à Castelnau-le-Lez (Hérault), agglomération antique située en bordure du Lez à quelques kilomètres en amont de Lattes.

Le deuxième texte cite, à la suite:

...*Fossis Marianis* (Fos), *Nemausus* (Nîmes), *Megalona* (Maguelone), *Calum*(?), *Latara* (Lattes), *Sextantione* (Castelnau-le-Lez)...

Il s'agit là certes d'un texte très tardif, qui, bien que peu fiable, pourrait porter témoignage de l'existence de la cité de Lattes au haut Moyen-Age —sans doute à l'emplacement du bourg médiéval— à moins que ces listes ne soient que des catalogues de villes antiques simplement mis à jour par le compilateur.

1.1.4. On ne saura jamais si, au IV<sup>e</sup> s. de n. è., Aviénus, dans ses *Ora maritima* (Rivages maritimes), évoquait Lattes, les trois vers où il aurait pu en parler (v. 618-620) étant malheureusement perdus.

Quant au mot *latera*, qui figure dans l'édition princeps de Victor Pisanus en 1488 reproduisant un manuscrit unique aujourd'hui perdu, les éditeurs postérieurs (Pithou 1590; Schulten 1922; Chalon-Gayraud 1980, 45; Villalba 1987, 43) considèrent, pour des questions de métrique et de grammaire, qu'il s'agit d'une adjonction, peut-être une note marginale passée dans le texte qui, corrigé, serait le suivant (4):

*In Sordiceni caespitis confinio*  
*quondam Pyrenae civitas ditis laris*  
 560 *stetisse fertur hincque Massiliae*  
*incolae*  
*negotiorum saepe versabant vices.*

"Aux confins du territoire sorde, on dit que s'élevait autrefois la cité de Pyrene aux opulentes demeures: là, les Massaliètes venaient souvent faire du négoce".

Quoiqu'il en soit, il n'en demeure pas moins qu'il y a une difficulté réelle d'interprétation du v. 559; aussi n'excluerait-on pas la possibilité de voir dans *latera* le nom de Lattes (5) introduit par erreur par quelque transcritteur: en ce cas, la juxtaposition de *Latera* et de *Pyrene/Portus Veneris*/Port Vendres cesse de surprendre, quand on sait qu'il s'agit dans les deux cas de ports fréquentés à période ancienne par les Massaliètes...

Si cette mention devait être retenue, ce serait la plus ancienne, les sources d'Aviénus remontant, on le sait, au Ve ou au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

## 1.2. Les sources épigraphiques

Deux inscriptions, trouvées ces dernières années, l'une à Lattes même, l'autre à Maguelone, évoquent le nom de Lattes, la première sous forme d'ethnique, la seconde d'ethnique ou de théonyme; toutes deux sont conservées au Musée archéologique de Lattes.

### 1.2.1. L'inscription de Saint-Sauveur à Lattes (Hérault) (fig.2)

Elle a été découverte fortuitement en 1965, à la suite de labours profonds, sur le domaine de Saint-Sauveur à Lattes, à proximité de la zone actuellement en cours de fouilles (à l'ouest de la zone explorée). Sauvée par H. Prades, elle a fait aussitôt l'objet d'une publication détaillée de la part d'E. Demougeot et a été, en quelque sorte, à l'origine de la redécouverte, de l'exploration et de la mise en valeur du site antique de Lattes.

Il s'agit d'une plaque rectangulaire en calcaire fin (h.: 0,22; l.: 0,55; ép.: 0,055/0,060 m), dont le champ épigraphique (0,19 x 0,52 m) est cerné d'un encadrement mouluré (27 mm); des mortaises de fixation carrées, d'origine, sont

(4) Le vers 559, dans l'édition originale (reproduite, pour ce qui concerne la Gaule, par C. Jullian, *REA*, 8, 1906, pl. VII-XI, et p. 340), est: *quondam Pyrenae latera civitas diti flaris*.

(5) *Latera* est également un terme technique de marine, employé au Bas-Empire pour nommer les "murailles" d'un navire, c'est-à-dire les deux côtés de la carène,



Fig.2: L'inscription de Lattes. Cliché C.C.J./C.N.R.S./Foliot.

aménagées dans la partie centrale de l'encadrement des petits côtés et deux trous circulaires visibles sur la tranche supérieure; la plaque est brisée dans l'angle inférieur gauche, faisant disparaître du même coup deux ou trois lettres de la dernière ligne de l'inscription; hauteur des lettres: 40 mm en moyenne pour les quatre premières lignes, 25 mm pour la cinquième et dernière ligne.

*Bibliographie:* Demougéot 1966, 86-100; Duval 1966, 351-352; *A.E.*, 1966, 247; Arnal et al. 1974, 252-258.

*Texte:*

DEO . MARTI . AVG  
ET . GEN . COL . IIIII . VIR  
AVG . T . EPPIL . ASTRAPTON  
FABR . ET . VTRIC . IATTAR  
[.]B . MER . EOR

*Deo Marti Aug(usto) / et Gen(io) col(legii) Sev(ir)orum / Aug(ustalium), T(itus) Eppil(ius) Astrapton, / fabr(i) et utric(larii) Iattar(enses) / [ob?] mer(ita) eor(um)*

"Au dieu Mars Auguste et au Génie du collège des sévirs augustaux, T. Eppilius Astrapton, les artisans et les utriculaires de Iattes [dédient ce

monument] en raison des bienfaits reçus".

La date proposée par les éditeurs de ce monument, et en particulier par E. Demougéot, est le II<sup>e</sup> siècle.

Pour ce qui nous intéresse ici, on soulignera le grand intérêt de cette dédicace qui mentionne l'ethnique d'origine de ces *fabri* et de ces *utricularii*, qualifiés de *Iattarenses* (ou *Lattarenses*, le L pouvant être réduit à cette époque à une haste verticale, à moins que la barre inférieure du L ait été ici supprimée par manque de place (Duval 1966, 352), ce que laisse à penser la mise en page de l'inscription): il ne fait aucun doute que le port d'attache de ces charpentiers de marine et de ces utriculaires —tout à la fois constructeurs d'embarcations à fond plat et bateliers sur les étangs littoraux—, membres de deux collèges professionnels, était *Lattara*.

1.2.2. *L'inscription de Maguelone à Villeneuve-les-Maguelone (Hérault) (fig.3)*

Le présent document, à ce jour pratiquement inédit, a été découvert par J.-Cl. Richard au cours de recherches

conduites, en 1967, dans l'île de Maguelone, située à 6 km au sud-ouest de Lattes: il gisait avec d'autres pierres à l'intérieur de la cathédrale romane, provenant vraisemblablement de travaux agricoles effectués aux abords des bâtiments.

Le monument, très abîmé et incomplet (h.: 0,19, mais brisé en haut et en bas; l.: 0,24, complet à gauche mais brisé à droite; ép.: 0,075 m, retailé à l'arrière) paraît correspondre à un petit autel dont il ne subsisterait qu'une partie du couronnement (bien visible sur la face antérieure) et la partie supérieure (brisée à droite) du dé. Il est en calcaire froid. Hauteur des lettres: l. 1, 32 mm; l. 2, 28/30 mm. La surface du champ épigraphique est très usée et a tendance à se déliter (l. 1, 2<sup>e</sup> T; l. 2, M dégradés de ce fait).

*Bibliographie:* Barruol 1969, 401; *A.E.*, 1969-70, 380; Richard 1968.

*Texte:*

L A T T E R  
V . S . L . M

La mise en page de la dédicace laisse penser qu'elle ne comportait que deux lignes —la première étant surplombée



Fig.3: L'inscription de Maguelone. Cliché CDAR Lattes.

par ce qui subsiste du couronnement et la seconde suivie d'un large blanc— lignes qui de surcroît paraissent complètes, la formule abrégée de la l. 2 étant parfaitement centrée par rapport à la l. 1. Nous aurions donc de ce fait un champ épigraphique quasiment complet.

La présence d'une formule de reconnaissance à la l. 2 indique à n'en pas douter qu'il s'agit d'une inscription votive, la l. 1 pouvant nommer soit le ou les dédicants, soit le ou les divinités hono-

rées. Deux interprétations au moins paraissent possibles:

a) *Latter(enses)/v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)*

"Les Lattois se sont acquittés de leur vœu de bon gré et à juste titre".

Le nom de la divinité remerciée ne serait pas en ce cas désigné —ce qui n'est pas sans exemple (6)— à moins qu'il ait été gravé sur le couronnement de l'autel, ce qui est quelquefois le cas.

b) *Latter(a)/v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*

ou

*Latter(ensibus)/v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*

"A Lattera (ou aux déesses lattoises), [un tel] s'est acquitté de son vœu de bon gré et à juste titre".

Le nom du dédicant, généralement intercalé entre le nom de la divinité et la formule de reconnaissance (7), serait en

autrement dit la coque d'un navire (Rougé 1986, 95).

(6) Par ex.: *CIL*, XII, 1109, 1229...

(7) Par ex.: *Vinturi/Cadienses/v.s.l.m.* à Mirabel Drôme (*CIL*, XII, 1341). Il peut toutefois se trouver que le nom du dédicant précède celui de la divinité honorée.

ce cas sous-entendu, ce qui est rare (8). Certes, rien n'interdirait de voir en \**Lattera* une divinité indigène, éponyme du lieu tout proche *Lattara*: c'est la solution que j'avais d'abord envisagée (Barruol 1969, 401). A l'examen, il apparaît toutefois que le nom de la divinité honorée est, sur ce type de support, toujours inscrit en toutes lettres, le plus souvent au datif (*Aramoni*, *Nemauso*, *Vasioni*...): ce qui semble exclure cette interprétation. Il en irait de même s'il s'agissait de divinités topiques, éponymes d'une agglomération, ou du surnom indigène de *matres* ou de *nymphae*: ces appellations, au datif féminin pluriel, sont toujours transcrites en toutes lettres (9).

La première solution serait finalement plus vraisemblable, sans pour autant donner entière satisfaction. Quoiqu'il en soit, il paraît difficile de ne pas mettre cette dédicace en relation avec Lattes.

Les caractéristiques épigraphiques ne permettent guère de proposer une datation précise (fin Ier-IIe s.?).

Trouvée dans l'île de Maguelone, cette inscription peut certes y avoir été déposée dès l'Antiquité, par exemple dans quelque sanctuaire. Plus probablement on peut supposer qu'il s'agit d'un matériau de récupération, provenant peut-être de Lattes même: on sait en effet que de nombreux matériaux antiques, issus de sites quelquefois éloignés, y ont été acheminés par eau au cours du haut Moyen-Age, tel cette borne milliaire (*CIL*, XVII/2, 285) provenant de la *via domitia* dans le secteur d'*Ambrussum*, sur le Vidourle, qui sert de linteau au portail de la cathédrale romane. Il n'est donc pas invraisemblable de penser que le site

antique —et alors abandonné— de Lattes ait aussi servi de carrière de pierres: les fouilles récentes conduites à Lattes confirment d'ailleurs cette observation.

## 2. Le toponyme Lattes dans les sources médiévales et modernes

On sait aujourd'hui que, pour des raisons sans doute naturelles (inondations, ensablement du port, modifications de lits des divers bras du delta du Lez...), l'agglomération antique de Lattes, bien localisée sur l'ancien domaine de Saint-Sauveur —où son exploration se poursuit présentement—, fut abandonnée vers la fin du IIe s. ou au tout début du IIIe s. de notre ère, et sans doute dès lors transférée à 500/600 m vers le nord-ouest sur le site où se développera le bourg médiéval de Lattes, dont on sait qu'il fut le port commercial de Montpellier (10).

Le nom de *Latara/Latera* restera toutefois attaché à la nouvelle agglomération et se transmettra jusqu'à nos jours sous la forme *Lates/Lattes*, bien attestée pendant tout le Moyen-Age et l'époque moderne.

### 2.1. Les sources archivistiques

Les documents écrits attestant de cette dénomination étant très nombreux et en partie recensés (Thomas 1865, 89; Hamlin 1983, 203; Moreau 1983, 140; Favory 1987, *passim*), on ne citera ici que les formes les plus caractéristiques, qui témoignent de la permanence du nom de lieu.

Au XIIe s., la forme la plus couramment attestée (essentiellement dans le *Cartulaire de Maguelone* et dans le

*Cartulaire des Guilbems*) est *de Latis* qui sert à désigner aussi bien le marais (*palus*), le port (*portus*), un domaine (*mansus*) ou une limite (*terminus*); au XIIIe s., le village, fortifié, est dénommé *castrum de Latis* (1228), *castrum de Palude, quod vulgo dicitur Latas* (1236), *castrum Latarum* ou *de Latis* (1272); pour le XIVe s., on citera *l'eccllesia de Latis* (1331) et *castrorum... de Lattis* (1349); pour le XVe s., *lo camyn de Latbas* (1469); au XVIe s., apparaît la forme *Lates* et à partir du XVIIe s., en particulier sur les cartes, la forme *Lattes* qui s'est maintenue jusqu'à nos jours.

### 2.2. Les portulans et cartes anciennes

Un portulan de la fin du XIIIe s., conservé à la Bibliothèque Nationale (11), porte, à l'ouest d'*Ague Morte*, la mention *Lacte*, qui paraît bien désigner le port de Lattes.

Lattes apparaît ensuite sur la plupart des cartes publiées à partir de la fin du XVIe s. et qui sont en fait relativement nombreuses: sur la carte du littoral du Bas-Languedoc de Ch. de L'Escluse, publiée en 1570 par Ortelius dans son *Theatrum orbis terrarum* (sous la forme *Lates*); sur la *Charte de la France*, composée par F. de la Guillotière à la fin du XVIe s., mais publiée en 1613 seulement (Tour de Lattes) (Dainville 1961, 14 et 16, illus.); au XVIIe s., sur les cartes de J. Le Clerc en 1620 (Tour de la Latte); de J. de Beins en 1626 (Lattes); d'A. Sercamanen, en 1628 (Lattes); de J. Cavalier en 1648 (Lattes, figurée entourée par les eaux du Lez) (Dainville 1961, 21,

(8) Par ex.: *Fatis v.s.l.m.* à Nîmes (*CIL*, XII, 3045).

(9) On citera ci-après quelques exemples de telles dédicaces provenant de Gaule méridionale: dans le *pagus Baginensis* (*CIL*, XII, 1377), au pied du mont Vanige, sur le territoire des Voconces, *Bagino et Baginatiabus* (*ILGN*, 251); *Dexivae et Caudellensibus* à Cadenet (Vaucluse) (*CIL*, XII, 1064); *Sammagensibus* à Nîmes (*CIL*, XII, 3058); *matribus Namausicabus* à Nîmes (en grec, *RIG*, G-203); *matribus Glanicabus* (en grec, *RIG*, G-64) et *Glani et Glanicabus et Fortunae reduci* à St-Rémy-de-Provence (H. Rolland, *Fouilles de Glanum 1947-1956*, Paris, 1958, 88); *matronis Vediantibus* chez les *Vediantii* de la région de Nice (*CIL*, V, 7872 et 7873); *nymphis Griselicis* à Gréoux-les-Bains (A.H.P.) (*CIL*, XII, 361); *nymphis Percentibus* au Crestet (Vaucluse) (*CIL*, XII, 1329); *[M]ogontionibus* à Agonès (Hérault) (G. Barruol, *RAN*, 19, 1986, 369-373).

(10) Etangs 1986: Landes, *Topographie*, 75-81. On ne conserve toutefois aucune trace archéologique de l'agglomération "lattoise" au sens propre entre le IIIe et le XIIIe s.

25-26, 27-28, 38-39, illus.); au XVIII<sup>e</sup> s. enfin sur la célèbre carte de Cassini dressée en 1774-1775 (Dainville 1961, 128 sq) (extrait figuré *infra*, dans ce même volume, p.33).

### 3. *Latara/Lattara*: toponyme, théonyme, hydronyme?

Du recensement des sources antiques, médiévales et modernes, on peut retenir les conclusions suivantes:

a) *Latara* est un nom de lieu attesté dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère chez Pomponius Mela; son identification avec le site archéologique de Lattes ne fait aucun doute; il est encore en usage sous la même forme à la fin du VII<sup>e</sup> s. (Anonyme de Ravenne), mais s'applique vraisemblablement à cette date à un site transféré à 500 m environ au nord-ouest de Saint-Sauveur.

Le toponyme est confirmé par l'ethnique de ville *Iattar(enses)* ou *Lattar(enses)*, attesté à Lattes même et peut-être à Maguelone sous la forme *Latter(enses)*.

b) *Latera* est aussi, au I<sup>er</sup> s. de n. è. (Pline), le nom dont on qualifie un étang du littoral des Volques, sans doute du fait de sa proximité avec l'agglomération du même nom. On n'écartera pas la solution inverse, qui voudrait que l'habitat protohistorique ait pris son nom de l'étang le plus proche (12). Enfin, comme on le proposera plus loin (*infra* p.12), il se pourrait que l'étang ait pris son nom du fleuve dont il recevait les eaux.

c) *Latter(a)* ne pourrait-il pas aussi avoir été, si l'une des interprétations proposée plus haut de l'inscription de Maguelone devait être retenue, le nom d'une divinité topique, éponyme de Lattes, à l'image d'autres théonymes-toponymes (13)?

d) Au plan de la graphie et de l'évolution linguistique, on soulignera l'alternance des formes *Latara/Latera* —la première paraissant la plus sûre— et le fait qu'aussi bien dans les sources antiques que médiévales et modernes, le mot comporte tantôt un seul *t* (*Latara* et *Latera* au I<sup>er</sup> s.; *Lates* au Moyen-Age), tantôt deux (*Lattar(enses)* et *Latter(enses?)* au II<sup>e</sup> s.; *Lattes* à partir du XIV<sup>e</sup> s.). Le mot est composé du radical *\*Lat-* et du suffixe atone *-ara/-era*, dont on constate qu'il disparaît au Moyen-Age, donnant la forme *Lates/Lattes, Lâtes* en occitan.

e) Du point de vue étymologique, on ne fera ici que résumer les propositions des spécialistes, qui ont encore beaucoup à dire sur ce nom de *Latara/Lattes* (Vocabulaire, 373-376; Dauzat-Rostaing 1963, s.v. Lattes; Demougeot 1966, 97; Richard 1973, 29; Hamlin 1983, 203).

Le radical *\*lat-* est rapproché du substantif féminin *latis*, sans doute celtique, qui désigne "un marais, un marécage": c'est le nom que porte un petit cours d'eau affluent du Pô, *Latis* sur la Table de Peutinger; il entrerait aussi dans la composition d'*Arelate*/Arles, toponyme qui désignerait un habitat situé "près du marais" (*Are-late*) (14).

Quant au suffixe *-ara/-aris/-aros/-arus*, que l'on trouve dans nombre d'hydronymes (Arar/Aar, Isara/Isère, Oscara/Ouche, Samara/Somme, Tamaris/Tambre, Tanarus/Tanaro...), il se rattacherait à la racine (préceltique?) *\*ar*, eau.

En se fondant sur ces observations, ne pourrait-on pas voir dans *Latara* un hydronyme, signifiant "la rivière du marais", qui serait le nom primitif du Lez, qualificatif que justifieraient l'ampleur du delta et le paysage si caractéristique de l'embouchure du fleuve?

La topographie, l'archéologie et l'histoire témoignent en effet en faveur d'un très large delta —occupant en fait toute la basse plaine de Lattes— dont la tête se serait trouvée vers l'actuel Pont Trinquat et qui aurait comporté à la fois des bras naturels (le Lez Trinquat? —qui, réaménagé au XVIII<sup>e</sup> s., constitue actuellement le cours principal— et le Lez Viel à l'ouest, la Lironde à l'est, cette dernière étant désormais indépendante du Lez qu'elle côtoie au Pont Trinquat) et des canaux et roubines aménagés par l'homme, le tracé des uns et des autres ayant sensiblement changé au cours des siècles. On ne dira en effet jamais assez combien ce site du delta du Lez a évolué, de l'Antiquité à nos jours, du fait d'événements naturels, lents ou accidentels (crues et divagations du fleuve, d'où modifications des tracés des différents bras composant le delta; atterrissement du delta, d'où recul du rivage de l'étang du Méjean, par colmatage), mais aussi du fait de sa mise en valeur par l'homme (déboisement, mise en culture, cadastration, drainage, création de canaux, de

(11) B.N., Département des cartes et plans, inv. Rés. Ge. B. 1118; Etangs 1986: Landes, 30-31 et illustration.

(12) Un exemple significatif illustre ce phénomène près de l'embouchure du Rhône: Pline au I<sup>er</sup> s. nomme l'étang de Berre *stagnum Mastromela* (III, 34), mais selon Artémidore (vers 100 av. J.-C.) (ap. Etienne de Byzance, s.v.), *Mastramellè* était tout à la fois le nom d'un étang et d'une ville, ce que confirme Aviénus (*Ora marit.*, v. 701) qui cite l'*oppidum Mastrabalaie priscum* (cf. Barruol 1969-1975, 196-197).

(13) Pour s'en tenir à des exemples pris dans le Midi de la Gaule, on citerait: *Alaunius*/Aulun (*CIL*, XII, 1517), *Aramo*/Aramon (*CIL*, XII, 2971), *Glanis*/Glanum (*supra* n. 9), *Lero*/Lérins (Strabon IV, 1, 10), *Letimno*/Lédenon (*CIL*, XII, 2990), *Nemausus*/Nîmes (*CIL*, XII, 3070, 3093-3099), *Soio*/Sojons (*CIL*, XII, 2656), *Tritia*/Trets (*CIL*, XII, 255, 316), *Vasio*/Vaison (*CIL*, XII, 1301), *Vintius*/Vence (*CIL*, XII, 2558, 2562)...

(14) Faut-il en rapprocher le théonyme *Lata/Latis (Deae Lati)* attesté en Grande-Bretagne (*CIL*, VII, 938 et 1348)? Et un certain nombre de toponymes: *Latta*, monastère de Touraine, proche d'un cours d'eau et où étaient déposées des reliques de saint Martin en 574 selon Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, IV, 48); *villa Lata* qui, selon F. Carrazé (*Archéologie médiévale*, 17, 1987, 183) serait l'ancien nom de St-Maximin en Provence (qui paraît pourtant avoir été *Rodanae*: Barruol 1969-1975, 210, n. 5); *Lata Petra*/Pierrelatte en 1363 (E. Clouzot, *Pouillés des provinces d'Aix...*, Paris, 1923, 226 B); *Latte* en Ligurie, sur le littoral, à quelques kilomètres à l'ouest de

roubines et d'écluses, installation de moulins; plus récemment, captage des eaux du Lez à sa source pour les besoins de la ville de Montpellier, et enfin extension, à l'époque contemporaine, des agglomérations montpelliéraine et lattoise) (15).

Etablie au cœur du delta dans le courant de la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., l'agglomération protohistorique

aurait, comme dans le cas de *Ruscino*/Château-Roussillon et d'*Illiberis*/Elne dans la plaine du Roussillon (16), pris le nom du fleuve *Latara*, lequel aurait été rebaptisé *Ledus*/Lez à l'époque romaine (Mela, II, 80), comme cela est également attesté pour le *Rouscinon*, nommé *Telis* [pour *Tetis*?] par Mela (II, 84) et *Tetus*/Têt par Pline (III, 32), ainsi que pour l'*Illiberis* appelé *Ticis*/Tech par Mela (II,

84). Le *stagnum Latera* de Pline —soit l'étang du Méjean et ses développements ouest et est— tirerait en ce cas son nom de l'appellation primitive qui était tout à la fois celle du fleuve qui se jetait dans ses eaux et, par extension, celle de l'habitat établi dans la zone marécageuse du delta. Quant aux *Lattareses*, les Lattois, ce seraient, dans cette hypothèse, "les habitants de la rivière du marais".

### Note additionnelle

#### Le patronyme moderne Lattes

Comme on l'a souvent souligné, en particulier pour le Midi de la France, de nombreux noms de villes ont été adoptés comme patronymes par des Juifs dès la fin du Moyen-Age. Il ne fait pas de doute que là est l'origine de tous les *Lattes* ou *Lattès*, dont les ancêtres devaient être des lattois, peut-être des marchands ou commerçants attachés au port de Lattes, dont on sait qu'il fut de fait le port de Montpellier au Moyen-Age (Etangs 1986: Romestan, 66-68; Landes, 75-76).

Le patronyme *Lattes*/*Lattès* paraît

essentiellement représenté actuellement dans le Bas et le Haut-Languedoc, ainsi qu'à Paris (17), mais aussi à l'étranger, en particulier en Italie et en Amérique (18). L'*Encyclopédie judaïque* (19) fait état d'une famille de ce nom à laquelle appartiendraient, au XIII<sup>e</sup> s., deux talmudistes (installés à Carcassonne), au XIV<sup>e</sup> s., un astronome et naturaliste (Montpellier et Perpignan) et un rabbin et médecin en Provence; une branche de cette famille (résidant à Marseille) émigra à la fin du XV<sup>e</sup> s. en Italie, où elle fit souche,

donnant au XVI<sup>e</sup> s. un rabbin et astronome, qui fut en outre médecin du pape; au XIX<sup>e</sup> s., des rabbins (Venise), des philologues et des linguistes, dont Elie Lattes (1843-1925) qui apporta de multiples contributions à l'étruscologie (20).

Si l'on ne connaît pour l'Antiquité, avec certitude, aucun nom ou surnom en relation avec *Latara*/Lattes (21), il n'était pas inutile de préciser par cette note que *Lattes* est, depuis le Moyen-Age, un patronyme relativement répandu.

Vintimille; *les Lattes*, hameau près de Saint-Auban (Alpes-Maritimes) ou lieu-dit près de La Salvetat (Hérault); le Serre des *Lattes* dominant les gorges de la Vis, sur la commune de Rogues (Gard)?

(15) Sur les différents tracés des bras du delta du Lez, les variations des étangs côtiers et les transformations du paysage dans cette zone, on consultera: Demougeot 1966, 98-100; Richard 1973, 26-27; Arnal et al. 1974, 8-20, 310-314, 333-334; Etangs 1986: Ambert, 19-29 et Landes, 35-37; Favory 1987, *passim*.

(16) D'après Polybe (XXXIV, 10,1), Strabon (IV, 1, 6), Ptolémée (II, 10, 2) et Aviénus (*Ora marit.*, v. 567), les deux principales agglomérations du Roussillon, *Illiberis* et *Ruscino*, étaient établies sur les fleuves du même nom; de la même manière, l'Aude (*Atax* à l'époque romaine) est appelée *Narbôn* chez Polybe (III, 37, 8 et 9; III, 38, 2). Cf. Barruol 1973, 55; Chalon-Gayraud 1980, 41.

(17) Un sondage dans l'Annuaire téléphonique en fait connaître 220.

(18) H. Prades, Lattes: la seconde diaspora, dans *Journal communal de Lattes*, n° 20, 1982, p. 9.

(19) J'en dois la connaissance à M. H. Prades, que je remercie pour les renseignements qu'il a bien voulu me communiquer à ce sujet.

(20) *Encyclopédie judaïque*, Jérusalem, vol. 10, col. 1460-1462.

(21) On citerait le nom *Lattus* (*CIL*, V, 7091, à Alpignano), le gentile *Lattius*/*Lattia* (*CIL*, IX, 5051, à Basciano; *CIL*, XII, 1974, à Vienne), le surnom *Latto* (*CIL*, XII, 2936, à Uzès: [*Malxssima Lat*]/*onis filia*), mais il semble qu'on ait affaire ici à un radical de sens différent.

## BIBLIOGRAPHIE

**ARNAL et al. 1974**

J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, *Le port de Lattara (Lattes, Hérault)*, Bordighera-Montpellier, 1974.

**BARRUOL 1969**

G. Barruol, Informations, dans *Gallia*, 27, 1969, 401.

**BARRUOL 1969-1975**

G. Barruol, *Les peuples préromains du Sud-est de la Gaule. Etude de géographie historique*, Paris, 1969 (réédition en 1975).

**BARRUOL 1973**

Les Elisyques et leur capitale, *Naro / Narbo*, dans *Narbonne, archéologie et histoire*, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, 49-63.

**BERTHELOT 1934**

*Festus Avienus, Ora maritima*, édition et commentaire par A. Berthelot, Paris, 1934.

**CHALON-GAYRAUD 1980**

M. Chalon et M. Gayraud, Géographie de la partie orientale des Pyrénées chez les auteurs antiques, dans *Conflent, Vallespir et Montagnes catalanes*, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1980, 37-50.

**DAINVILLE 1961**

F. de Dainville, *Cartes anciennes du Languedoc, XVIe-XVIIIe s.*, Société languedocienne de géographie, Montpellier, 1961.

**DAUZAT-ROSTAING 1963**

A. Dauzat et Ch. Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en*

*France*, Paris, 1963.

**DEMOUGEOT 1966**

E. Demougeot, L'inscription de Lattes (Hérault), dans *REA*, LXVIII, 1966, 86-100.

**DUVAL 1966**

P.-M. Duval, Chronique gallo-romaine, dans *REA*, LXVIII, 1966, 351-352.

**ETANGS 1986**

*Les étangs à l'époque médiévale d'Aigues-Mortes à Maguelone*, Catalogue d'exposition, Lattes, 1986:

- M. Ambert, Le milieu naturel des étangs à l'époque médiévale, 19-29 (avec bibliographie) ;

- Chr. Landes, Les étangs pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen-Age, 35-40 ;

- A. Romestan, Le rôle économique des étangs au Moyen-Age, 63-69 ;

- Chr. Landes, Topographie urbaine du port médiéval de Lattes, 75-81.

**FAVORY 1987**

F. Favory, *Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental: étude sur l'environnement paysager du site de Lattes*, Contrat de prospection archéologique, rapport 1987, 100 p. Ce rapport a fait l'objet d'un article publié dans le présent volume *Lattara* 1, 1988, p.15-56.

**HAMLIN 1983**

F.-R. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Poussan, 1983.

**MOREAU 1983**

J. Moreau, *Supplément au Dictionnaire*

*de géographie historique de la Gaule et de la France*, Paris, 1983.

**PFLAUM 1978**

H.-G. Pflaum, *Les fastes de la province de Narbonnaise*, 30e suppl. à *Gallia*, Paris, 1978.

**PITHOU 1590**

P. Pithou, *Epigrammata et poemata vetera*, Paris, 1590.

**RICHARD 1968**

J.-Cl. Richard, Maguelone, petite île, grand passé, dans *Archeologia*, n° 23, juillet-août 1968, 50-55.

**RICHARD 1973**

J.-Cl. Richard, *La région montpelliéraine à l'époque préromaine*, coll. Latomus, vol. 130, Bruxelles, 1973.

**ROUGE 1986**

J. Rougé, Un drame maritime à la fin du I<sup>er</sup> siècle: le voyage de Martinien de Narbonne à Nole (Paulin de Nole, poème 24), dans *Mélanges offerts à M. Labrousse, Pallas*, Toulouse, 1986, 93-103.

**SCHULTEN 1922**

A. Schulten, *Fontes Hispaniae Antiquae*, Barcelone, I, 1922 (2e édition, 1955).

**THOMAS 1865**

E. Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, Paris, 1865.

**VILLALBA 1987**

P. Villalba i Varneda, El text crític de l'*Ora maritima* d'Aviè, dans *Faventia*, 7/1, 1987, 33-45.

**VOCABULAIRE**

Vocabulaire vieux celtique, L, dans *Ogam*, XIII, 2-3, 1961, 373-376.